# Infos pratiques pour les associations



### Faites connaître votre association!

#### S'inscrire dans l'annuaire des Associations

#### Les associations des Loges-en-Josas sont référencées dans l'Annuaire des Associations.

Vous êtes une nouvelle association implantée aux Loges-en-Josas?

Vous souhaitez apparaître dans l'annuaire?

Vous souhaitez modifier une information?

Nous vous remercions de compléter la fiche d'inscription à l'Annuaire des Associations.

#### Inscription à l'annuaire des associations

#### Participer au Forum des Associations en septembre

Le Forum des Associations a lieu chaque année début septembre.

Les associations désirant disposer d'un stand sont priées de prendre contact avec la Mairie.

### Communiquez vos actualités!

#### Rubrique Agenda du site internet

Les évènements des Associations sont annoncés dans la rubrique <u>Agenda</u> du site web de la Mairie des Loges-en-Josas.

Les annonces de l'Agenda sont également publiées dans la **lettre d'information de la Mairie des Loges-en- Josas**.

La lettre d'information mensuelle est adressée en début de mois à tous les abonnés

- Pour transmettre votre actualité pour le site web, adressez un mail à communication@mairieleslogesenjosas.fr
- Pour recevoir la lettre d'information de la Mairie des Loges-en-Josas : Inscrivez-vous

Penser à inciter vos adhérents à s'abonner à la lettre d'information.

#### Le journal municipal Le Logeois

La rubrique « Ça bouge aux Loges » du journal municipal permet d'annoncer les évènements des Associations de la commune.

Le Logeois paraît tous les 2 mois.

Un mail est envoyé aux présidents des associations 1 mois avant la parution du journal, indiquant la date de remise des articles à publier.

Consulter en ligne tous les Logeois, rubrique <u>Actus > Publications</u>.

#### Panneau lumineux de la commune

La Mairie peut relayer votre évènement sur le panneau lumineux de la commune, situé Place Louis-Grenier. Les informations sont affichées 1semaine avant l'évènement.

Transmettez vos informations à la mairie via le formulaire de demande (format imposé) à télécharger ci-dessous ou disponible en Mairie.

Formulaire pour le panneau lumineux

Charte du Panneau Lumineux

#### Panneaux d'affichage libre

#### La Mairie des Loges-en-Josas met à votre disposition 4 panneaux d'affichage libre.

- Angle Grande Rue/ Sente de la Fontaine
- Rue de la Garenne (entrée du Chemin des Ecoliers)
- Rue de la Pépinière
- Rue de la Poste, près de la Boulangerie

## L'Espace Denise Potier pour vos évènements

Les Associations de la commune peuvent effectuer une réservation pour la tenue de leurs évènements.

Voir les modalités, règlement, tarifs et horaires

## Sur le même sujet



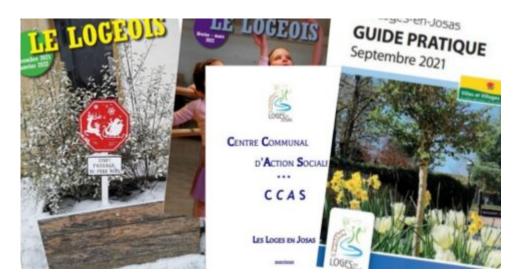
**Espace Denise Potier** 



Salle d'activités



Formulaire pour le panneau lumineux



#### **Publications**

- Partager sur
- Partager sur Facebook
- Partager sur Twitter
- Partager sur LinkedIn
- Partager par email
- Enregistrer en PDF